

# CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 04 NOV 2014

Début du conseil d'école : 17h30

Fin du conseil d'école : 20h00

## Présents :

Enseignants	Pascale, Mireille, Diane, Florence, Nathalie, Ariane (excusée), Véronique (directrice)
Mairie	Nathalie Boitier-Perletti, Hasna Felloula
ALAE	Yvette Ferrara
AAPE	Sophie Herail-Boutic, Alexandre Bourquart
FCPE	Mylène Garnier, Alexa Massot, Bérengère Nouxet, Sabine Prevost, Sandrine Serres

## Acronymes :

CE	Conseil d'école
PS	Petite Section
MS	Moyenne Section
GS	Grande Section
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté

## 1. LES INCONTOURNABLES DU PREMIER CE

### 1.1 PRESENTATION DES NOUVEAUX ELUS ET ENSEIGNANTS

Tour de table

### 1.2 REGLEMENT INTERIEUR

#### **Modification du règlement intérieur :**

Ajout du point III-5 relatif à la charte TICE (Technique Informatique et Communication à l'Ecole).

Précisons que les enfants de maternelle n'ont pas accès à internet.

**Vote : 0 abstention, 0 vote contre => règlement intérieur adopté.**

#### **Rappel du règlement autour de la sortie des classes :**

-ponctualité

-prévenir par écrit en cas de changement (cahier de liaison), au téléphone **au plus tard à 15h30.**

-si personne ne va chercher l'enfant, il part avec l'ALAE. Si la personne est en retard et que l'enfant est déjà pris en charge par l'ALAE, il faut aller le chercher au centre de Loisirs

Les enseignants précisent qu'avant le changement d'horaires, l'école ouvrait à 16h20 pour les parents, et les bus ne partaient qu'à 16h30. Ce battement de 10 minutes permettait d'échelonner sa sortie, sa suppression (afin de ne pas empiéter sur le temps d'enseignement) n'est pas une situation optimale car le départ au centre de loisirs et la remise des enfants aux parents se déroulent en même temps.

### **1.3 SECURITE**

Un exercice de sécurité est prévu courant novembre.

Le plan Vigipirate est toujours actif, avec une vigilance renforcée. Une affiche devant l'école en rappelle les principes importants et notamment l'interdiction des regroupements près des grilles de la cour afin de ne pas attirer les enfants.

Photographier les enfants depuis l'extérieur est interdit.

### **1.4 EFFECTIFS – PERSPECTIVES RENTREE**

Cette année, la rentrée des petites sections a été échelonnée.

La 7<sup>ème</sup> classe a été maintenue.

Rappel : Seuil de fermeture = retour à une moyenne de 28 enfants par classe après la fermeture d'une classe (soit un total de 168 enfants pour 6 classes).

L'effectif était de 179 élèves à la rentrée, et actuellement **181 élèves** sont présents :

- **44 PS** : 22 chez Mireille, 22 chez Pascale
- **65 MS** : 27 chez Nathalie, 25 chez Florence et 13 chez Diane
- **72 GS** : 28 chez Ariane, 29 chez Véronique et 15 chez Diane

3 nouveaux élèves sont prévus en cours d'année.

La prévision pour l'année scolaire 2015/2016, basée principalement sur les avis de naissance, est de 165 élèves (départ de 72 GS et arrivée de 62 PS). Mais un prévisionnel plus fiable devra être fait au cours de l'année.

### **1.5 ORGANISATION DE LA SEMAINE**

Pas de changement d'horaires par rapport à l'année dernière.

Les APC sont dorénavant proposés tous les jours de 13h30 à 14h avec un roulement entre les enseignants.

### **1.6 PROJET D'ECOLE**

Le projet d'école, applicable de 2011 à 2014, était orienté sur deux axes :

- maîtrise de la langue à partir de l'enseignement en sciences et musique
- construction d'outils afin que l'enfant soit acteur

Basé sur le constat actuel, 3 axes ont été choisis pour le projet applicable pour les 3 prochaines années :

- maîtriser la langue à partir de la découverte du monde (sciences)
- raisonner en mathématique (à partir de situations), harmonisation des pratiques en mathématiques
- accompagner la réussite de chacun :
  - o cahier de réussite mis en place de la PS à la GS, avec une indication de ce que l'enfant sait faire,
  - o constitution d'un outil de référence
  - o vision inter degrés : liaison RAM, crèche, CP avec l'école maternelle
  - o accueil des enfants en situation de handicap

- classe découverte des GS

Ce projet devra être adapté aux nouveaux programmes mis en place l'année prochaine. Il a été adopté dès sa première présentation par l'inspecteur.

Adoption du projet à l'unanimité.

## **2. PROJETS 2014-2015**

### **2.1 RENCONTRE PARENTS/ENSEIGNANTS**

Ces rencontres parents/enseignant, par classe, ont eu lieu en septembre.

Pour les PS, cette rencontre a lieu la veille de la rentrée, ce qui permet une rentrée sereine pour les plus petits.

### **2.2 APC ET DIFFICULTES SCOLAIRES**

Chaque enseignant s'occupe d'un petit groupe d'enfants de sa classe, 2 fois par semaine, entre 13h30 et 14h, pour un soutien en groupe ou une aide personnalisée (APE).

Ces APC ne concernent pas les élèves qui sont à la sieste pendant ce créneau ( PS et certains MS).

Mireille prépare un livre numérique avec les GS et Pascale s'occupe de la mise en place du logiciel informatique 'zoom' adapté au niveau de chaque enfant, en vue d'améliorer son autonomie.

Véronique est déchargée d'APC (nouveau par rapport à l'année dernière). C'est donc Audrey, la décharge de Véronique qui les assure le vendredi, et Pascale les autres jours.

**Décloisonnement** : les maîtresses de PS proposent des activités aux autres classes durant la sieste des petits : Mireille s'occupe de la bibliothèque de l'école et gère le prêt de livre pendant 4 après midi, et Pascale de la musique pour toutes les classes.

### **2.3 ANIMATIONS ET SORTIES PEDAGOGIQUES**

Plusieurs sorties de proximité ont déjà eu lieu :

- 26 septembre : les classes de Nathalie et Florence sont allées cueillir des pommes aux « terres blanches », à Villaudric.
- 29 septembre : La classe de Diane est allée chez un exploitant agricole, Mr Bontempi, à Bouloc visiter ses vignes et ramasser des tomates. La mairie a été remerciée car elle a mis à disposition gratuitement le minibus intercommunal, ce qui a évité des frais de transport supplémentaires.
- 7 octobre : La classe de Pascale est allée à une animation d'Eliette à la bibliothèque municipale sur les doudous.

**Une demande générale a été faite aux représentants de la mairie afin d'augmenter le nombre de sessions d'animations afin que toutes les classes puissent en bénéficier.**

### Sorties à venir :

- Sorties de proximité : courses au casino pour faire des crêpes, bibliothèque.
- Sortie à Animaparc pour les PS et MS en fin d'année.
- La classe de Diane a pour projet une sortie sur Toulouse
- Inscription à l'ASTEP (accompagnement en science et technologie à l'école primaire) : deux étudiants en science sont venus présenter l'année dernière des sujets scientifiques, en support avec les enseignants de Bouloc, et mettent à disposition un matériel (fourmière...). Mais ce dispositif étant de plus en plus populaire, il n'y a pas de garantie que l'inscription soit validée cette année.
- **Noël** : spectacle de marionnette prévu mardi 16 décembre, visite du père Noël prévue le jeudi 18 décembre (avec distribution d'un cadeau commun à toute la classe, et non pas un cadeau individuel comme l'année dernière), goûter de Noël : date à définir.
- **Classe découverte pour les GS** :
  - o Prévu du 18 au 22 mai au village vacances de Saint Sernin sur Rance (en Aveyron)
  - o Cette sortie représente un budget d'environ 13000 euros dont 6000 euros étaient jusqu'à présent financés par la municipalité, 1500 euros par la coopérative scolaire et le reste par les familles (participation de 90 euros par enfant).

La mairie envisagerait de lancer une réflexion pour la diminution de sa participation à hauteur de 1/3, comme cela avait été le cas dans les années 2000 lorsque l'école comptait 4 classes, et comme cela est le cas à pour la classe transplantée des CM2.

La FCPE rappelle que la coopérative de l'école élémentaire peut financer 1/3 de la classe transplantée grâce au vide grenier, et qu'il semble très difficile d'envisager un tel dispositif pour financer celle des grandes sections.

Pour information, si l'Inspecteur de l'Education Nationale considère que la participation demandée aux parents est trop importante (aux alentours de 100 euros), alors il peut refuser la classe découverte.

La subvention versée par la municipalité à la caisse des écoles n'est pas remise en cause pour le budget 2014 : 58300 euros pour les deux écoles (~120 euros/enfant). Cette subvention pour l'année 2015 est à confirmer. Cette caisse sert aux frais de fonctionnement de l'école, achat de matériel didactique ou consommable, ainsi qu'à la classe découverte.

Un point budget mairie/directrice d'école maternelle et élémentaire est prévu fin novembre. Un retour a été demandé par la FCPE.

## **2.4 UTILISATION DES MOYENS ALLOUES A L'ECOLE**

La coopérative scolaire permet une participation aux sorties (afin de limiter le financement des parents), achat de matériel propre à certains ateliers prévus avec les enfants...

Les cotisations des parents (au minimum de 12 euros, mais pouvant être supérieure), la vente des photos individuelles/classe et les dons des associations permettent de créditer la coopérative.

L'école ne pouvant pas ouvrir un compte bancaire en son nom, la gestion de la coopérative est déléguée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). L'OCCE demande donc une cotisation (frais de gestion) qui s'élève à 400 euros, soit 2 euros sur les 12 euros de cotisation des parents.

### **3. POINT MUNICIPALITE**

#### **3.1 INVESTISSEMENTS**

Par rapport à la caisse des écoles, un budget supplémentaire est prévu par la municipalité, pouvant servir à de petits investissements : 3 imprimantes, nouveau PC afin de remplacer celui de la salle des maîtres, création de siphons d'évacuation d'eau dans les nouvelles toilettes, remplacement des chasses d'eaux... Le grand écran demandé par la maternelle n'a pas été accordé.

La rénovation des vieux préfabriqués (celui des dortoirs) est en cours de réflexion : plaque pour le plafond, isolation... Les climatisations portables n'ont pas été retenues : 4 à 5 modules requis pour chaque salle pour être efficace, générant trop de bruit.

Ce budget investissement est voté en conseil municipal.

La FCPE tient à remercier le policier municipal de sa présence sur le parking qui rend beaucoup plus fluide et sécurisée la circulation aux abords de l'école.

#### **3.2 ALAE/ALSH**

##### **\* Point sur les effectifs**

- **40 à 50 enfants sont présents le matin** (stable par rapport à l'année dernière). L'accueil du matin se fait dans les préfabriqués à l'école, en privilégiant un accueil « cocooning ». Le portail est fermé à 8h45, ce qui permet aux ATSEM de venir chercher les enfants et les installer tranquillement dans leur classe.
- **150 enfants sont présents en moyenne le midi** (stable par rapport à l'année dernière), avec une augmentation à 160 enfants depuis les vacances de la Toussaint (présence de plus de PS).
- **60 enfants sont présents en moyenne le soir** (baisse par rapport à l'année dernière), mais depuis la rentrée de Toussaint, la fréquentation a augmentée à 74 enfants.

##### **\* Point sur les TAPS**

Les Temps d'Activité Périscolaire sont prévus entre 12h et 14h, en deux services.

Comme l'année dernière, il n'y a pas d'inscription des enfants à ces TAP (car vu leur âge cela n'a pas de sens) : les animateurs font le tour des locaux pour proposer les ateliers aux enfants, en fonction de leurs envies.

Les modifications par rapport à l'année dernière sont :

- Contenu des TAP proposés :
  - o Contes, avec une nouveauté qui est l'autorisation de faire cet atelier dans la bibliothèque municipale
  - o Relaxation, dans la salle de musique
  - o Corporel, dans la salle bleue ou dehors
  - o Jeux de société, qui sera mis en place courant novembre, dans la salle du CLAE
- Proposition aux enfants de 2 TAP chaque jour (et non 4 TAP), mais ils sont proposés tous les jours au lieu de 2 fois par semaine.

La FCPE a demandé à ce qu'une réflexion soit menée afin que les parents puissent être au courant des participations individuelles de leurs enfants aux TAP.

**\* Opération « fruit à la récré »**

La mise en place de cette opération était prévue le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre de cette année. Pour des raisons de charge, elle ne sera mise en place que pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, mais avec toujours 9 distributions prévues, avec une animation obligatoire. Les fruits étant reçus le jeudi matin, la distribution se fera lors de la récré à l'élémentaire et au CLAE jeudi après-midi pour la maternelle.

## **4. ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES**

### **4.1 DONS A LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Les dons des deux associations s'élèvent à 1134 euros pour 2014/2015.

### **4.2 ANIMATIONS**

**\* AAPE**

- Opération « calendrier » en octobre
- Le loto prévu le 15 novembre

**\* FCPE**

- Vente de gâteaux prévue d'ici fin 2014 pour financer les lots du loto élémentaire et la participation au cadeau de Noël de la maternelle.
- La Boum prévue vendredi 30 janvier 2015 à partir de 18h.